

La vie ensemble

www.barsac.fr



UN ÉTÉ A BARSAC

**ACTUALITÉS COMMUNALES
MANIFESTATIONS CULTURELLES ...**

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC - JUILLET 2009



IMPRIME SUR PAPIER RECYCLE

Barsac
LA VIE ENSEMBLE



Votre Maire
Philippe Meynard
Président de la CdC

Un été soleil et studieux !

Vous accueillez ce nouveau numéro de « la vie ensemble » au cœur de vos vacances.

Je les espère reposantes pour chacun de vous, en famille, entre amis, et les plus ensoleillées possibles pour les plus petits d'entre nous. Pour les élus, ce sont des vacances studieuses, et au fait des dossiers. L'aménagement de bourg se termine, mais il faut d'ores et déjà penser à la dernière tranche des travaux de l'église. Nous avons fêté le départ à la retraite de deux agents municipaux, et il faut penser à la prochaine rentrée scolaire, en effectuant les recrutements pour garantir le meilleur service possible, tout en optimisant les aides garanties par l'Etat. Nous allons donc permettre à 5 personnes actuellement sur le bord du chemin de retrouver du travail, tout en réalisant des économies très importantes sur la masse salariale, économies qui seront consacrées en autofinancement à l'accélération de la remise en état des bâtiments communaux, c'est-à-dire sans avoir recours ni à l'emprunt, ni à l'augmentation des impôts. C'est donc gagnant/gagnant. A ceux qui en doutent, voilà une preuve supplémentaire qu'une mairie se gère désormais comme une entreprise, avec peut-être une fibre sociale plus développée.

C'est avec plaisir que je vous laisse découvrir l'ensemble des précieuses informations contenues dans ce nouveau numéro de « la vie ensemble ».

Pour ma part, je reste à votre disposition tout au long de l'été. Mon équipe et moi-même sommes déjà à la préparation de la rentrée scolaire, mais ne le répétez pas trop à vos enfants, ils ont encore plusieurs semaines de vacances.

Bien fidèlement

LA VIE ENSEMBLE

Bienvenue à nos amis de Wöllstein	P 3
Remise des dictionnaires	P 4
Votes Lire, Elire	P 4
La Roulotte des rencontres	P 4
Le feu de la St Jean	P 4
Barsac au temps de la carmagnole	P 10-11

LA VIE MUNICIPALE

Conseils Municipaux des 27/04 et 29/06 2009	P 5-8
--	--------------

LA VIE DES INITIATIVES

Passeport biométrique	P 9
Lutter contre les cambriolages	P 9
Plan canicule	P 9
L'été culturel 2009	P 9
Ouverture de la bibliothèque pendant l'été	P 9

JE VIS A BARSAC

Lucie Nouhaud	P 12
Carnet	P 12

BARSAC

LA VIE ENSEMBLE

BIENVENUE À NOS AMIS DE WÖLLSTEIN !

Pour la 21^{ème} fois, nos amis de Wöllstein ont passé la frontière pour venir à Barsac, et retrouver leurs amis du jumelage. Les festivités ont débuté le samedi 11 juillet par l'accueil officiel à la Mairie et le dévoilement de la sculpture offerte l'an dernier lors du déplacement de la délégation Barsacaise en Allemagne. Cette œuvre, admirable par tous, exposée au pied du drapeau, dans le jardin devant la mairie, symbolise l'amitié entre nos deux villages. À cette occasion, Monsieur le Maire et Madame MULLER, nouvelle Bourgmestre de Wöllstein, qui se rencontreraient d'ailleurs pour la première fois, ont conjointement clamé leur volonté d'œuvrer, ensemble, pour que vive l'amitié entre Barsac et Wöllstein. Le verre de l'amitié, servi sous la halle, a clôturé cette première journée.

Convivialité et partage

Les échanges sont conviviaux, mais surtout amicaux. Tout au long du programme, toutes et tous ont pu les cultiver et les développer : traditionnelles parties de pétanque, voyage en Corrèze à Brive-la-Gaillarde, *journées libres* en famille et les chaleureux repas partagés ensemble à la salle Bastard. Cette année également, le 13 juillet au

soir, nos amis de Wöllstein étaient présents parmi nous, entourés par plus de 200 Barsacais et d'habitants des villages voisins, pour le désormais traditionnel pique-nique de la république autour de la Halle... Puis sous la Halle. Les forts orages, qui ont eu raison du tir du feu d'artifice, n'auront cependant pas entièrement gâché la fête puisque la musique a rassemblé tout le monde le temps de quelques danses... entre notes et grondements de tonnerre !!!

En attendant l'été 2010

Rendez-vous est pris pour 2010. Une délégation de Barsac se rendra en Allemagne pour le week-end du 15 août. En attendant, le souvenir de ces quelques jours de juillet passés ensemble resteront présents dans nos mémoires, et notamment à la prochaine rentrée scolaire puisque la délégation Allemande est venue les bras chargés de jolis cadeaux pour les enfants des écoles. Ils les retrouveront à l'école maternelle et à l'accueil périscolaire en septembre prochain.

N'oubliez pas que le jumelage n'est pas seulement l'affaire de quelques initiés. Si vous souhaitez venir renforcer l'équipe et participer aux échanges, sachez que vous êtes les bienvenus.



Vidéo en ligne sur www.barsac.fr

DEUX DÉPARTS À LA RETRAITE ÉMOTIONS ET SOUVENIRS



Vidéo en ligne sur www.barsac.fr

Il est des moments particulièrement émouvants dans la vie d'une commune, surtout lorsque deux chevilles ouvrières font valoir leurs droits – mérités – à la retraite, après avoir passé plusieurs décennies au service de la commune, et plus précisément à celui des petits Barsacais. Ce sont ces sentiments-là qui sont ressortis lorsqu'il a fallu dire « au revoir » et surtout « merci » à Brigitte DUBILLE et Marie-Françoise BEDOURET, lors d'une petite cérémonie en leur hon-

neur, dans les jardins de la Mairie. De l'émotion, bien sûr, et des souvenirs de la vie aussi... Brigitte et Marie-Françoise se sont occupées de plusieurs générations de petits Barsacais, certains devenus grands aujourd'hui et même membres du Conseil Municipal. Brigitte et Marie-Françoise ont été très heureuses de partager ces moments avec leurs « ex » collègues. Pour les remercier, la Mairie et l'ensemble des élus leur ont offert à chacune un vélo et de belles fleurs.

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES PASSANT EN 6^e



Vidéo en ligne sur www.barsac.fr

Fin juin dernier, et c'est devenu une tradition, les enfants quittant l'école de Barsac pour le collège ont, entre autres, été accueillis par Monsieur le Maire, Katell Bédouret Eyhartz, maire adjointe déléguée à la petite enfance, Sonia Chiffaut

Grassman, conseillère municipale déléguée aux écoles et Sandra Lavoine, directrice de l'école élémentaire. Entourés de leurs parents, chaque enfant s'est vu remettre un joli dictionnaire. Bonne route sur le chemin de la grande école !

LES VOTES « LIRE, ÉLIRE 2009 » ET LES CHÈQUES CADEAUX



Vidéo en ligne sur www.barsac.fr

Sur les 33 petits lecteurs inscrits au concours « Lire, Élire 2009 » auquel participait la Bibliothèque, 27 sont venus voter mi-mai dernier. Le mois suivant, chaque participant au vote a été invité à venir chercher un « chèque-lire » à la Mairie. Cette initiative traduit la volonté de la municipalité de faire vivre

la lecture publique sur la commune.

Les livres gagnants

Des mots dans les mains avec 7 voix (Série Rose), Mohamed Ali avec 6 voix (Série Verte), Seul sur la mer immense et Be safe ex-æquo avec 2 voix (Série Orange).

LA ROULOTTE DES RENCONTRES CRÉATRICE DE DIALOGUE



Vidéo en ligne sur www.barsac.fr

La Roulotte des Rencontres a fait escale début juillet à Barsac pour plusieurs dizaines de spectateurs de la commune et de celles avoisinantes. Parade en roulotte dans les rues de Barsac, ateliers autour du chant italien, spectacle suivi d'une rencontre débat... Ce projet mis en œuvre par la Compagnie Mata

Malam provoque le dialogue autour du thème général de la famille. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien si l'initiative était soutenue par la CDC de Podensac (qui a offert le spectacle), la Caisse d'Allocation Familiales, les Familles Rurales et le Programme Européen de Jeunesse en Action (PEJA).

LE FEU DE LA SAINT JEAN SUR LES BORDS DE GARONNE



Alliance de la tradition avec la bénédiction du feu et des Croix de St Jean, de la gastronomie avec les grillades et du spectacle avec l'animation de l'ensemble GRIC de PRAT et le feu d'artifices offert par la Mairie... Le traditionnel Feu de la Saint Jean a rassemblé de nombreux Barsacais mais

également des habitants des villages voisins. Cette année encore, tous les bénéfices de cette soirée sont consacrés à la poursuite de la restauration des meubles et des objets d'art de l'Église, mais également à la mise aux normes de l'électricité des pièces annexes et des chapelles.

CONSEILS MUNICIPAUX REUNION DU 27 AVRIL 2009

ÉGLISE SAINT VINCENT TRAVAUX DE RESTAURATION INTÉRIEURE

Il aura fallu plusieurs décennies et aussi plusieurs municipalités pour en venir à bout ! Nous pouvons l'annoncer avec fierté aujourd'hui, le Conseil Municipal vient de valider et à l'unanimité le plan de financement des travaux de remise en état des intérieurs de l'église de Barsac. Le dossier a d'ailleurs été accepté par l'architecte en chef des bâtiments de France, puisque l'Église Saint-Vincent est un bâtiment historique.

Trois décennies de travaux

Débuté il y a maintenant près de 30 ans, les travaux s'achèveront enfin en 2010. Sous la responsabilité de l'équipe

municipale actuelle, ce sont la façade occidentale et le clocher qui ont été ravalés en 2005 et 2007, et chacun salue aujourd'hui la parfaite mise en valeur de l'édifice grâce à l'aménagement de bourg. Sans oublier, bien entendu, la mise en lumière de la façade.

Le coût final de l'opération

Au total, ce sont 155 500 € qui seront consacrés aux travaux intérieurs, subventionnés à 80 % par l'État, le Conseil Régional et le Conseil Municipal. Finalement, toutes subventions déduites, seulement 20 % resteront à la charge de la Commune, en autofinancement.



Photo B. SACAZE - TETRAPICS

SUBVENTION DU FDAEC POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) est une subvention votée annuellement par le Conseil Général de la Gironde. Pour 2009, l'aide allouée à la Commune de Barsac s'élève à plus de 12 500 €. Sa particularité réside dans son utilisation. Elle peut être consacrée à des travaux de rénovation de bâtiment, à l'achat de matériel ou à des travaux de voirie dès lors que son montant ne dépasse pas 80 % de celui de l'investissement. Forte de l'engagement pris d'écono-

miser les énergies, la Mairie a décidé de remplacer progressivement toutes les menuiseries des bâtiments communaux, bénéficiant des nouveaux matériaux isolants et esthétiques.

Économies dès 2010

Ainsi, toutes les fenêtres de la mairie seront remplacées d'ici l'hiver, engendrant des économies de gaz de plusieurs milliers d'euros dès 2010 ! Les élus ont donc décidé à l'unanimité de consacrer les 12 500 € du FDAEC au financement partiel de cet investissement.



LA VIE MUNICIPALE

RÉUNION DU 27 AVRIL 2009 (SUITE)

EN BREF... A L'UNANIMITÉ

NATURA 2000 : à la demande de Ciron Nature, la superficie protégée passe de 3637 à 3378 hectares.

NOUVEAU DÉLÉGUÉ À LA CDC : conséquence du dernier recensement, il convient de porter de 6 à 7 le nombre de délégués communautaires à la CDC. Marie-José Meyroux qui était jusqu'à présent suppléante devient titulaire et Didier Bergey est nommé suppléant.

BAS CÔTÉS HERBEUX : après dénonciation du contrat par l'entreprise sélectionnée par la CDC, et 2 appels d'offres infructueux, il a été demandé aux communes d'accepter de tondre les bordures de leurs routes, pour le compte de CDC et moyennant une rétribution en attendant qu'une solution soit trouvée. Concernant l'entretien des chemins de randonnées, le marché a été remporté, au niveau de la CDC, par le CEID qui va ainsi pouvoir lancer des chantiers de réinsertion. L'entretien des panneaux de signalisation sans désherbant est quant à lui réalisé pour le compte de la CDC et par l'association ADICHATS.

BUDGET COMMUNAL - décision modificative : les 3000 € pour l'achat de mobilier n'incluent pas le renouvellement de l'anti-virus des ordinateurs de l'école. Une somme de 200 € sera prise sur les dépenses imprévues.

BUDGET ANNEXE CIMETIÈRE - décision modificative : les travaux étant terminés, le budget est clôturé. L'excédent de 389,55 €, sera reversé à la Commune. Si besoin, un budget annexe des cimetières pourra à nouveau être ouvert.

BUDGET ASSAINISSEMENT - décisions modificatives : virement sur le budget de l'exercice 2009, d'une somme de 200 € pour couvrir les frais bancaires liés à la mensualisation des factures. Reversement de 9000 € aux agences de l'eau pour la modernisation des réseaux de collecte.

QUESTIONS DIVERSES

Catherine MARCHAL s'interroge sur le ramassage scolaire pendant et après les travaux d'aménagement de bourg, et plus particulièrement sur le devenir de l'arrêt d'autobus devant la Maison des vins. *Monsieur le Maire répond qu'un circuit de déviation est à l'étude avec la société ADVENTOUR afin de permettre aux bus d'éviter le centre bourg pendant la durée des travaux. Quant à l'arrêt de la Maison des vins proprement dit, il se situe en zone limitée à 30 kms/h, ce qui permet au bus de ramassage scolaire de s'arrêter pour prendre les enfants, la circulation étant ainsi interrompue le temps du ramassage.*



Solène LATASTE fait remarquer que l'éclairage public au quartier du port semble être mal réglé : il s'allume alors qu'il fait encore jour et reste allumé bien après le levé du soleil. *Monsieur le Maire demande à François FERRAND de bien vouloir procéder à la vérification des cellules. Il précise que la mise en place de l'éclairage public en poste économique est en cours, que des devis sont en attente et que le projet sera mis à l'étude pour déterminer les postes qui resteront éclairés toute la nuit, sans doute ceux de la traversée de Barsac, et ceux sur lesquels sera posée une minuterie de façon à éteindre l'éclairage public la nuit de 1h à 5 h du matin. Il fait remarquer que la réflexion est nationale, et que s'opposent aujourd'hui les Maires sensibles aux économies d'énergie et les fournisseurs qui y voient un manque à gagner évident.*



Didier BERGEY s'interroge sur d'autres solutions en matière d'économie d'énergie. *Monsieur le Maire informe qu'au cours de ces différentes visites dans d'autres communes, il a pu constater que les solutions comme, par exemple, les mâts photovoltaïques, sont d'autant plus excessives que ce matériel a une durée de vie limitée à quelques années seulement. Ces pistes ne manquent cependant pas d'intérêts, elles sont à envisager, mais pas dans l'immédiat.* Dominique CAVAILLOLS éclaire le débat en évoquant l'évolution de la recherche en la matière. Sylvie GEORGE DESQUEYROUX précise que non seulement ces mâts photovoltaïques ont une durée de vie très courte mais en plus leur recyclage n'est pas maîtrisé. *Monsieur le Maire ne rejette pas ce mode d'éclairage, au contraire, il pense que c'est l'avenir mais qu'il faut encore attendre une évolution en la matière. Il demande, en outre, qu'une réflexion soit portée sur l'opportunité d'installer à titre expérimental une station de panneaux solaires sur des toitures particulièrement bien exposées comme celles de l'école par exemple.*



Mathias LOUIS félicite le Conseil des Sages pour l'organisation de l'exposition et le diaporama sur les inondations passées à BARSAC. *Monsieur le Maire renvoie au site Internet de la Mairie qui reprend l'exposition et il confirme la qualité de cette initiative d'autant plus qu'elle confirme, si besoin est, le bien fondé des craintes dès les premières alertes de Météo France.*

Marie-José MEYROUX attire l'attention du Conseil Municipal sur la décharge sauvage de déchets verts située derrière le cimetière et demande si l'installation de conteneurs verts est envisageable. *Anne-Marie PENEAU répond que des conteneurs verts sont commandés et seront installés l'un dans l'ancien cimetière et l'autre à côté du point d'eau du nouveau cimetière. Quant à la murette de la fosse existante, elle sera démolie.* Dominique CAVAILLOLS propose que cette fosse soit complètement fermée afin d'empêcher les gens y à déverser leurs déchets. *Monsieur le Maire propose aussi de la remplir de terre et d'y planter des fleurs sauvages.*



RÉUNION DU 29 JUIN 2009

EMBAUCHES A LA MAIRIE DÉPARTS EN RETRAITE ET ANTICIPATION

Les récents départs à la retraite de Brigitte Dubille et Marie-Françoise Bédouret, et bientôt celui de Gilles Desarnault, nécessitent des embauches à la fois pour les écoles et les services techniques.

Les différents dispositifs de retour à l'emploi mis en place par le Gouvernement, particulièrement incitatifs dans le cadre du Plan de Relance, permettent à la commune de pouvoir bénéficier d'aides conséquentes à l'embauche pouvant aller jusqu'à 95 % du salaire brut sur la base du salaire minimum pour un temps de travail à 35h/semaine. Ces dispositifs offrent aux plus fragiles la possibilité de retrouver le chemin de l'emploi. C'est une excellente chose en ces périodes incertaines, et plus particulièrement à Barsac où les recrutements seront privilégiés.

Réorganisation

La Mairie a donc décidé de jouer pleinement le jeu, en même temps que de permettre la promotion interne. Ainsi, Nathalie Sougnoux est promue responsable de l'accueil périscolaire à la place de Marie-Françoise Bédouret. Deux emplois à temps partiels (26h/semaine) sont créés pour remplacer Nathalie au restaurant scolaire. Les profils doivent pouvoir bénéficier de « contrats d'avenir ». La commune obtiendra de l'État une prise en charge de 70 % du salaire. Pour remplacer Brigitte

Dubille au restaurant scolaire, un recrutement va être effectué, devant répondre aux conditions du « Contrat d'Accompagnement à l'Emploi ». Le salaire sera alors pris en charge à 95 % par l'État.

S'agissant des services techniques, la charge de travail est toujours plus importante, notamment due à l'embellissement de la commune, aux différents travaux d'aménagement et aussi à la volonté de ne plus utiliser de pesticides. Il convient donc de remplacer Gilles Desarnault, mais aussi d'augmenter le nombre d'heures consacrées à l'entretien des espaces verts, sans alourdir d'autant la masse salariale. Ainsi, la Mairie va embaucher un « contrat d'avenir » 26h/semaine pris en charge à 70 % par l'État, et un « Contrat d'Accompagnement à l'Emploi » 35h/semaine, pris en charge à 95 % par l'État.

Enfin, Christine Derveaux qui travaille à l'accueil de la Mairie et accompagne les élus dans leurs tâches au quotidien voit son contrat porté à 35h/semaine au lieu de 20h/semaine. L'État portant sa participation de 70 à 95 % du salaire, ce sera donc sans incidence sur la masse salariale de la commune.

Aider, économiser et investir

L'ensemble de ces emplois « aidés » peut être accueilli dans l'effectif municipal pour 3 ans maximum. Aucune pérennisation n'est promise, mais la



Mairie s'engage à faire bénéficier les personnes recrutées de toutes les formations nécessaires. Elles seront par ailleurs prioritaires pour pourvoir aux remplacements des prochains départs à la retraite (3 d'ici 2015).

Sur le plan strictement financier, l'ensemble du dispositif mis en place à partir de septembre permet une économie de masse salariale de près de 60 000 € par an, soit 180 000 € sur 3 ans. Ces sommes seront consacrées à l'autofinancement d'opérations d'investissement, mais aussi celui du lourd programme de remise en état des bâtiments associatifs (bâtiment de la pétanque, préau de l'école des filles, et demain annexe de la mairie dévolue à la musique), et enfin du remplacement des fenêtres, générant ainsi d'importantes économies d'énergie. Les élus ont adopté à l'unanimité l'ensemble de ce dispositif.

ACHAT DE MATÉRIEL AUX ÉCOLES POUR BIEN DÉBUTER L'ANNÉE SCOLAIRE

Chaque année, la Mairie affirme sa volonté de permettre aux enfants et aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions. Les élus ont donc décidé à l'unanimité de doter la

directrice de l'école élémentaire d'un ordinateur portable et d'une nouvelle imprimante. Un montant de 800 € y sera consacré. De quoi bien attaquer la rentrée scolaire 2010-2011 !



LA VIE MUNICIPALE

RÉUNION DU 29 JUIN 2009 (suite)

EN BREF... A L'UNANIMITÉ

LA RESTAURATION SCOLAIRE



Après étude du coût de revient, sur la base des chiffres 2007, il s'avère que le prix d'un repas au restaurant scolaire revient à 5,17 €. Étant entendu qu'il n'est pas possible de demander aux familles de payer un tel tarif et que le restaurant scolaire permet à tous les enfants de prendre au moins un repas équilibré par jour, il est proposé une augmentation minimale de seulement 15 cts d'euros portant le repas à 2,29 € pour les enfants et à 5,02 € pour les adultes. Malgré cette augmentation, les tarifs communaux appliqués au restaurant scolaire de Barsac, sont parmi les plus bas du canton.

EN SAVOIR PLUS

Assistez aux Conseils Municipaux depuis chez vous. L'intégralité des réunions du Conseil Municipal peut être visionnée en ligne sur la Web TV sur www.barsac.fr

QUESTIONS DIVERSES

Didier BERGEY attire l'attention sur l'article du journal de la CDC de Podensac concernant l'augmentation du montant de la taxe de ramassage des ordures ménagères. Il fait aussi remarquer que les habitants de la CDC de Saint-Ciers-sur-Gironde bénéficient d'une remise de 15 % sur le prix de l'autoroute dans le cadre d'un abonnement spécifique au **télépéage**, puis d'une gratuité du 22^{ème} au 42^{ème} passage. Il demande s'il ne serait pas possible d'en bénéficier aussi. *Monsieur le Maire répond, au sujet du télépéage, qu'il faut en examiner le coût qui, au kilomètre, peut être plus élevé au nord girondin que dans notre secteur. Il va interroger le Président de la CDC de Saint-Ciers-sur-Gironde, et se rapprocher d'ASF pour avoir plus de renseignements. Concernant la taxe sur les ordures ménagères, Monsieur le Maire l'informe que sur 2009 la CDC de Podensac a été obligée d'augmenter le coût du traitement des ordures ménagères de 26 % (soit environ 20 €/famille). En plus du coût toujours plus important du traitement des ordures ménagères, vient s'ajouter l'obligation de se désengager de l'équilibre du budget. Ainsi, pour 2010 il y aura sans aucun doute une augmentation de l'ordre de 20 %, et 2011-2012 verront l'équilibre atteint et l'arrivée de la redevance incitative, plus juste sur le plan de la citoyenneté.*



François FERRAND note que la procédure de taxation incite les gens à jeter leurs déchets dans les bois et que chaque semaine, en bas de Frandelet, des encombrants sont déposés en masse. *Monsieur le Maire objecte que le dépôt sauvage d'ordures ménagères et d'encombrants a un coût pour le contrevenant qui se fait prendre et qui fera alors l'objet d'une contravention. Dans les territoires où la redevance incitative a été mise en place il n'y a pas plus d'ordures dans les bois, ni de plaintes de dépôts dans les poubelles des voisins. Concernant les dépôts sauvages, il s'agit de gens qui ne veulent pas faire l'effort d'aller jusqu'à la déchèterie de Virelade. En outre, il se tourne vers Katell BEDOURET EYHARZ et Sonia CHIFFAUT GRASSMAN pour faire comprendre aux parents d'élèves qu'ils ne doivent pas transformer le devant de l'école en un gigantesque cendrier où ils jettent copieusement et quotidiennement leurs mégots de cigarettes.*



François FERRAND se fait le porte parole des habitants du Clos de Flore qui se plaignent de la vitesse excessive des automobilistes au niveau de la rue de la Tour de Mercadet. Il demande le déplacement des panneaux de limite d'agglomération. *Monsieur le Maire confirme que les limites d'agglomération vont être repoussées. Il comprend les inquiétudes des habitants, mais s'interroge également sur leurs propres habitudes de conduite. Il précise que l'investissement en matière de voirie est très important. Des travaux ont déjà été faits, jonction de Jauguet au carrefour de la côte de Frandelet, et doivent se poursuivre mais de façon très égalitaire avec les 13 autres communes de la CDC de Podensac. Il ajoute avoir demandé aux services techniques, comme prévu initialement, d'enlever au milieu du rond-point de la côte de Frandelet les 3 panneaux posant problème pour l'entretien de leur environnement et régulièrement détruit par les camions qui s'y engagent.*

François FERRAND sollicite l'intervention de la CDC de Podensac pour la pose d'un panneau « STOP » sur le chemin arrivant du grand Carretoy à Jauguet. *Monsieur le Maire répond que là aussi c'est compliqué car depuis le transfert de compétences en terme de voirie, c'est la CDC qui règle ce genre de problème, or elle n'a pas de service technique mais uniquement un prestataire pour la pose des panneaux. L'installation de panneaux doit être accompagnée d'arrêtés à prendre en terme de police, de façon à ce que le non respect du « STOP » soit opposable à la personne coupable de l'infraction. La pose des deux « STOP » qui coupent la rue de Mercadet, les ronds-points, et les ralentisseurs ont réduit de façon drastique la vitesse sur cette artère.*



Dominique CAVAILLOLS sollicite le passage de la gendarmerie pour calmer les conducteurs irrespectueux. *Monsieur le Maire insiste sur le fait qu'il n'y aura aucune indulgence, et donc aucune intervention auprès de la gendarmerie pour demander une faveur quelconque pour un contrevenant. Il rappelle le tarif applicable en cas d'infraction : 4 points et 135 € d'amende.*

Marie-José MEYROUX souligne le non-respect du sens unique rue Pasteur, et la position contestable du panneau de « SENS INTERDIT ». *Monsieur le Maire fait remarquer la mauvaise foi des automobilistes qui prennent ce sens interdit en toute connaissance de cause, car ils ne veulent pas attendre au feu des travaux, et qui habitent, pour la plupart, rue du XI Novembre. Ce sont les mêmes qui se plaignent de la vitesse excessive des voitures dans leur rue. Ce problème a été évoqué dans le cadre de la CAB et il est en cours d'examen.*

LA VIE DES INITIATIVES

LE PLAN CANICULE DE L'ÉTÉ 2009

COMPOSEZ LE 0 800 00 33 33



Comme chaque année depuis l'été 2004, les services du Conseil Général de la Gironde mettent en œuvre un plan départemental destiné à lutter et à prévenir les risques liés à une canicule. En composant le 0 800 00 33 33 (appel gratuit), vous serez mis en relation avec le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique. Les personnels vous renseigneront sur les précautions à prendre et apporteront un soutien aux personnes âgées et handicapées.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE OUVERTURE PENDANT L'ÉTÉ



Pendant les vacances d'été, la Bibliothèque Municipale ne sera fermée que du 27 juillet au 1er août et du 17 au 29 août. En dehors de ces périodes, la Bibliothèque accueille petits et grands sur les mêmes plages horaires que celles du reste de l'année.

ÉTÉ CULTUREL SUR LE TERRITOIRE LE GUIDE 2009 DE LA CDC



Pour ne manquer aucune des nombreuses manifestations qui animeront le territoire cet été, la Communauté de Communes de Podensac a édité un guide de l'été culturel. Il est disponible à la Mairie et il est consultable et téléchargeable sur www.barsac.fr et www.cc-podensac.fr.

LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE OU DÉPOSER SA DEMANDE ?



Depuis le 28 juin, date de l'entrée en vigueur du passeport biométrique (contenant les empreintes digitales numérisées de deux doigts du détenteur), les demandes doivent être déposées dans l'une des 36 communes de Gironde équipées du dispositif de recueil et retenues comme « station Passeport ». Désormais, les administrés de la commune de Barsac doivent s'adresser à la mairie de Langon.

LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES CONSEILS ET PRÉCAUTIONS



Document sur www.barsac.fr

Depuis le début de l'année, le département de la Gironde a enregistré une hausse de près de 29 % des cambriolages. Pour compléter l'action des services de sécurité et informer un large public, la Préfecture de Région diffuse un communiqué de prévention rappelant les règles essentielles de sécurité. Ce document est consultable à la Mairie, téléchargeable sur le site internet de Barsac et sur celui de la CDC. Enfin, si vous partez en vacances, il est conseillé de signaler votre période d'absence à la Gendarmerie de Podensac en appelant au 05 57 98 10 40.

BARSAAC AU TEMPS DE LA CARMAGNOLE - Chap VI bis (suite)

1831-1836 ... Un maire entrepreneur Capdeville Lillet

Il a fallu attendre près de 30 ans que les choses évoluent avec les hommes et que Bernard Capdeville-de Lisle ou Lillet dit « Petitot » revienne au pays. Après une carrière d'officier dans la marine, en 1836, il monte une fabrique d'huile de colza, aux sources de Fonbannes à Budos. Homme entrepreneur et novateur, grâce aux conseils de Stewart, un ingénieur, il possède une des usines les plus modernes de son temps, de 12000 hectolitres de production, il passe rapidement à plus de 240 tonnes d'huile. Reconnu sur le plan national, il reçoit à l'Exposition Nationale de Paris une médaille d'or, 3 d'argent et 2 de bronze. « Le moteur est une roue hydraulique de 10 pieds de diamètre et de force de 14 cv, entraînant deux meules en pierre dure de Barsac du poids de 6 tonnes, roulant circulairement autour d'un arbre sur une grande roue dormante. Les farines obtenues étaient passées par un chauffoir avant d'être pressées par trois presses à coin, après qu'elles soient repassées au chauffoir.

foir. » Les approvisionnements de colza se faisaient, outre dans la région, le Nord de la France, l'Espagne, mais aussi l'Inde, ce qui ne suffisait pas. Il en sortait une huile de première qualité, prisée, qui était vendue avant d'être pressée.

Au service de la commune :

Ce qu'il a su faire pour le développement de son usine, il veut le partager, et faire prospérer une commune dont le potentiel n'a jamais été exploité comme il se devait. Il est élu maire en 1835, et compte bien sortir Barsac de sa torpeur et de son laxisme. Un recensement précis de l'état des routes et chemins vicinaux a été fait en 1809 à la demande du Préfet constatant, ce que relèvera d'ailleurs Eloi Dubroca, que beaucoup de propriétés sont limitées par des murs qui empiètent sur le domaine communal, réduisant ainsi la largeur du chemin, et ramenant les eaux en son milieu. Il sera fait dans un premier temps un relevé parcellaire et une délimitation de tous les chemins pour éviter

les débordements anarchiques des propriétés.

Eloi Dubroca est à cette époque correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Belles lettres et Arts de Bordeaux, et fait un rapport sur l'état des lieux de Barsac, sur les travaux engagés par son maire pour l'amélioration de la circulation et de la salubrité. L'épigraphe de son rapport mérite d'être citée, en préambule de ses observations : « La beauté des routes est un indice infaillible de la richesse et de la civilisation du pays. ».

Causes des dégradations des routes :

Nous ne nous contenterons que d'énumérer les constatations d'Eloi Dubroca, qui se passent de tout commentaire tellement elles sont parlantes.

Causes des dégradations :

1°) à la situation de Barsac sur un plan horizontal et peu incliné, ce qui ne facilite pas le cours des eaux.

2°) à la nature du terrain calcaire-coquillier qui est un obstacle à leur filtration prompte.

3°) à la mauvaise habitude de jeter sur les côtés de la voie publique, les débris pierreux provenant de l'exploitation des vignobles sur ce sol, ce qui transforme la voie publique en un fossé plus ou moins profond.

4°) à la construction des doubles murailles, et des murailles mobiles qui facilitent l'abus d'empiéter sur les chemins vicinaux.

5°) au séjour des fumiers sur la voie publique, et à la mauvaise coutume de jeter par charretées, sur les routes, les débris des végétaux pour les faire broyer par les passants et en former des terreaux, qui, enlevés successivement plusieurs fois, finissent par convertir le chemin en un fossé.

6°) à la grande population de la commune de Barsac, aux nombreux convois venant des lieux voisins, qui traversent son territoire pour gagner le Port, et au poids excessifs des fardeaux chargés sur les charrettes.

7°) aux débordements de la Garonne qui laissent un dépôt plus ou moins épais d'une

vase liquide.

8°) enfin à l'incurie des autorités.

Avantages que la commune offre pour réparer et entretenir ses routes.

Dans son deuxième chapitre Eloi Dubroca énoncera les avantages de la commune pour palier à cet état et améliorer son réseau de communication.

1°) les nombreuses carrières du haut Barsac fournissent en abondance des matériaux éminemment propres à faire d'excellents remblais.

2°) la commune étant peu étendue les transports ont peu d'espace à parcourir et y sont peu dispendieux.

3°) la prestation en nature est facile dans une commune aussi peuplée.

4°) cette nombreuse population est, en général, favorablement disposée aux travaux utiles.

5°) dans la plupart des chemins les réparations à faire n'exigent qu'une meilleure distribution des matériaux ; il suffirait de relever les côtés et de les jeter sur le milieu de la voie : on don-

nerait ainsi aux eaux pluviales un écoulement latéral. C'est leur séjour qui contribue le plus à détériorer les chemins de la commune. Et ajoute-t-il : « Barsac jouit de posséder un maire qui a déjà fait beaucoup pour sa commune. »

Une commune en expansion

La commune de Barsac, voit sa population croître au fil des années, plus de 2800 habitants pour dépasser les 3000 en 1886. Un commerce en pleine expansion, l'activité du Port est à son maximum avant d'être ralenti par l'arrivée du chemin de fer, vers 1860. Les charrettes de bois, de barriques, de pierres, de grains alimentent les magasins installés le long des quais.

C'est grâce à Bernard Capdeville Lillet que Barsac aura son premier lavoir public, le pavage des rues et du Port, l'achat d'un presbytère et l'établissement d'une école primaire.

Michel Laville
(Archives Municipales de Barsac)

LUCIE NOUHAUD BARSACAISE TALENTUEUSE



Photos JM COULOMBEAU

Après plusieurs années passées en Polynésie, c'est à Barsac que Lucie pose ses valises... dans la maison de sa grand-mère où, enfant, elle passait ses vacances. Diplômée de l'école d'arts appliqués de Bordeaux, c'est d'ailleurs par hasard et en rénovant cette maison qu'elle découvre les possibilités du placoplâtre utilisé comme support.

Visiter son atelier

Certes Lucie expose Espace Art et Matières à Sarlat, au Comptoir de la

EN SAVOIR PLUS

Lucie Nouhaud
Hallet - 33 720 Barsac
05 56 27 38 59 - 06 69 55 91 56
lucie.nouho@yahoo.fr
<http://lucie-nouhaud.over-blog.com>

Bastide à Sauveterre de Guyenne (jusqu'au 12 septembre), et participe également à de nombreuses expositions, mais, c'est dans son atelier du quartier Hallet qu'il faut aller découvrir son travail.... Un espace atypique et chaleureux avec comme toile de fond la serre et les plants d'agrumes, de légumes et autres fleurs cultivés sur place et vendus par Greg, son compagnon.

Ne jetez plus vos chutes de placo !

Amateur d'art ou pas, l'autre bonne raison de se rendre dans l'atelier de Lucie est pratique et durable. Plutôt que de jeter les chutes de placoplâtre et générer des déchets, autant les lui apporter. Elle les recyclera et les travaillera pour leur donner une seconde vie...d'œuvres d'art !

ILS NOUS ONT REJOINTS

Nathael PERARD,
né le 30.04.09
chez Florian
et Alicia PERARD

Naocika Shanti OLIVERO,
née le 18.06.09
chez Olivier OLIVERO
et Lucie RICHARD.

ILS SE SONT UNIS

Sheilla DOS SANTOS TANSEY
et François PLUMEJEAU
le 01.05.09

Marion DEMPTOS
et Marc SALTEL
le 23.05.09

Claire VAURABOURG
et Sébastien DUMONT
le 27.06.09

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Lahcen LAAOUINAT le 2.05.09

Marie-Thérèse SEGUIN
épouse CAZABAN le 7.06.09

Denise Marie CHASSAINGE
le 23.06.09